LE Vici' MAG

OLIVIER AFONSO
OUI
ON PEUT AGIR !

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
QUE SERA NOTRE VILLE EN 2030 ?

ESPACES VERTS
VOISINS SE FANE PEU À PEU

EXCLUSIF
URBANISATION
VOISINS-LE-BRETONNEUX :
ELDORADO DE L'URBANISME LOW COST ?

CADRE DE VIE
AVEC L'ARRIVÉE DE 3 500 HABITANTS ET DU QUARTIER GARE, NOUS DEVONS ANTICIPER

EXCLUSIF
NOS PROPOSITIONS ET NOS SOLUTIONS POUR AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE

EN UNE : DÉBUT DES TRAVAUX SUR LA FERME ROYER, CENTRE-VILLAGE - FÉVRIER 2020

UNISPOURVOISINS.FR

1ER TOUR LE 15 MARS
2ÈME TOUR LE 22 MARS

Imprimé par www.helloprint.fr – 40, rue Jean Jaurès, 93170 Bagnolet - Ce magazine a été réalisé par l'équipe de campagne "Unis pour Voisins" - Ne pas jeter sur la voie publique

SOMMAIRE

- PROPRETÉ URBAINE ..... 4 & 5
- ESPACES VERTS..... 6 & 7
- URBANISME..... 8 & 9
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ..... 10 & 13
- VOIRIES ET LIAISONS DOUCES..... 14
- TRANSPORT & CIRCULATION 15

Dessin du mois

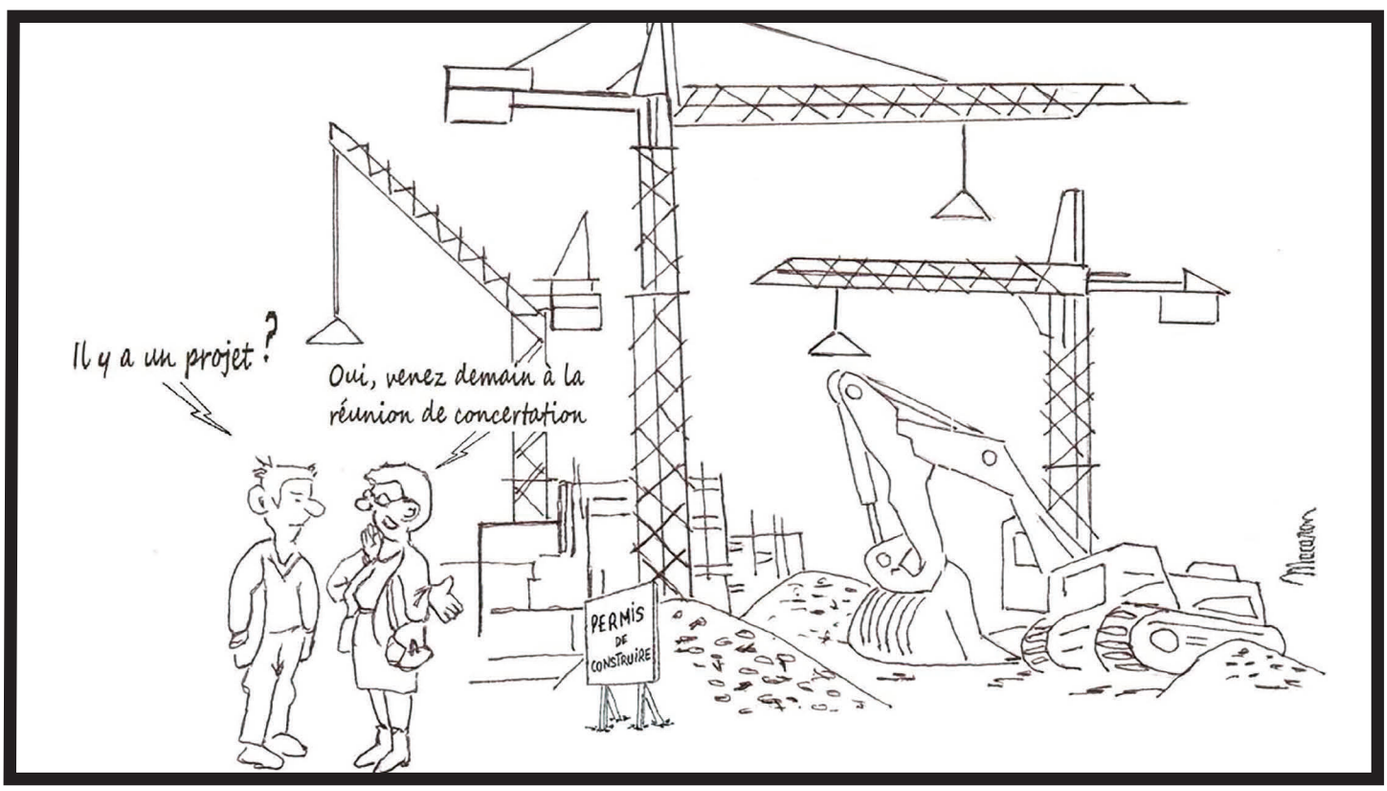

Magazine réalisé par l'équipe de campagne d'Unis pour Voisins. Rédacteurs en chef : Olivier Afonso et Thierry Gasteau.
Imprimé par www.helloprint.fr – 40, rue Jean Jaurès, 93170 Bagnolet en 5000 exemplaires.

EDITO

Hélas, nous le constatons tous : **Voisins, longtemps une référence en termes de qualité de vie, se fane peu à peu.** Depuis quelques années, la végétalisation de nos quartiers diminue, leur donnant un caractère de plus en plus urbain. La propreté et le fleurissement de la ville s'étiolent ...

Notre ville s'apprête à accueillir 3 500 habitants supplémentaires et, à ses portes, l'une des gares du Grand-Paris. Cette vague d'urbanisation massive (10% des programmes de SQY seront implantés à Voisins !) ne nous permettra toujours pas de répondre à nos obligations de logements sociaux exigés par l'État.

Avec ce grand chambardement de notre territoire, notre ville ne risque-t-elle pas de perdre définitivement son identité ? On ne peut pas s'intéresser à l'avenir de Voisins sans répondre avec pragmatisme à cette question. C'est pourquoi, avec mon équipe, nous avons fait le choix de vous livrer notre analyse de la situation et de vous présenter nos solutions aux grands défis qui nous attendent.

Le challenge à relever nécessite une politique courageuse. Les choix actuels du Maire sortant, souvent décidés en catimini, sont arrêtés malheureusement sans vision prospective.

Comme vous pourrez le constater dans les pages suivantes, de nombreuses possibilités subsistent encore. **Possible de répondre** à nos obligations de construction tout en préservant l'identité de nos quartiers. **Possible de respecter** des engagements forts en matière de développement durable. **Possible de préserver** notre cadre de vie. **Possible de renouer** avec l'éclat de notre ville.

Je vous laisse découvrir le détail de nos propositions à court, moyen et long terme pour le Voisins de 2030 et au delà.

> *« Redonner à notre ville le rayonnement qu'elle mérite »*

Nous voulons transformer chaque difficulté en une opportunité. L'arrivée de la Gare du Grand Paris est ainsi l'occasion de rééquilibrer notre urbanisation, de convaincre nos partenaires d'adapter nos infrastructures et densifier le maillage local des transports en commun.

Tous ensemble, nous parviendrons à faire entendre notre voix pour l'avenir de notre commune, sans renier ce cadre de vie auquel nous tenons tous.

C'est le sens de mon engagement et de celui de mon équipe : redonner à notre ville le rayonnement qu'elle mérite !

Olivier AFONSO

NOTRE VILLE SE DÉGRADE

Voisins a longtemps eu la réputation d'une ville propre, fleurie et verdoyante. Aujourd'hui, chacun peut constater la lente, mais constante, dégradation de notre cadre de vie. Est-ce le résultat d'un désintéressement des vicinois, comme tente de le faire croire l'équipe sortante, ou le résultat désastreux de leurs choix politiques et de gestion ?

Jeux d'enfants délaissés, mobilier urbain non entretenu, trottoirs à l'abandon, la liste des lieux publics en déshérence est longue !

Longtemps réputée pour la qualité de son cadre de vie, Voisins est devenue une ville négligée. Finie la politique attentionnée et de proximité. Les employés municipaux n'ont plus les moyens de répondre à ces objectifs !

Depuis le début de ce mandat, l'équipe majoritaire semble penser que la propreté est un luxe dont on peut faire l'économie.

Les territoires oubliés de notre commune ne se comptent plus !

Depuis 6 ans, les moyens matériels et humains n'ont cessé de baisser, résultat : les quartiers sont sales, pour certains laissés à l'abandon. Et que dire de l'état du cimetière qui choque de nombreuses familles ?

Aire de jeux du Bois-de-la-Garenne

LE CONSTAT

- JEUX D'ENFANTS, MOBILIER URBAIN, TROTTOIRS NON ENTRETENUS

- QUARTIERS SALES

- MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS EN BAISSE. BUDGET NON ADAPTÉ

- MANQUE DE LISIBILITÉ DANS LA GESTION DE L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Depuis peu, la municipalité a bien fait ce constat, en s'empressant d'acheter de nouveaux matériels.

Mais ils ne suffiront pas à masquer ce manque d'exigence et d'ambition.

A chaque rencontre avec les vicinois, en période électorale ou non, ce sujet est évoqué avec tristesse et dépit.

Dans ce grand capharnaüm se glisse une autre difficulté que l'on pourrait résumer de la sorte :

Mais qui fait quoi ?

Ici une rue est de gestion municipale, celle d'à côté est à la charge de l'agglomération mais mène à une placette privée pourtant ouverte au public.

Tout cela conduit, quand il y en a, à des modes de gestion différents et contradictoires pouvant donner aux Vicinois le sentiment d'une gestion à la carte.

Nous devons renouer avec une plus grande exigence et une uniformité de gestion.

Jardin Eugène-Fleuré

Rue Hélène Boucher

SOYONS AMBITIEUX !

Notre objectif est de revaloriser notre cadre de vie ; la propreté urbaine compte au premier rang des moyens pour y parvenir. Nous redonnerons aux services municipaux les effectifs et les matériels nécessaires à leurs missions.

NOS ENGAGEMENTS

- DE NOUVEAUX OUTILS POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ
- PLAN DE RÉNOVATION DES ESPACES PUBLICS
- PROPRETÉ GÉRÉE PAR LA VILLE ET NON L'AGGLOMÉRATION SUR TOUT NOTRE TERRITOIRE (FINI LE : C'EST PAS MOI, C'EST ...)
- OBLIGATION D'ENTRETIEN DES ESPACES PRIVÉS OUVERTS AU PUBLIC
- CRÉATION D'UNE BRIGADE ANTI-GRAFFITI ET NETTOYAGE (OBJECTIF : INTERVENTION EN 24H)

Balayeuse électrique adaptée au nettoyage de nos trottoirs et pistes cyclables, aspirateurs urbains, nettoyeurs haute pression, désherbeur mécanique, les outils modernes de propreté urbaine ne manquent pas pour adapter notre réponse à chaque besoin.

Nous lancerons dès le budget 2020 un programme de modernisation de nos outils, ainsi qu'un audit nous permettant d'adapter nos effectifs à la réelle nature du besoin.

Finie la gestion de la propreté par l'agglomération !

Nous reprendrons la part de compétence propreté urbaine, aujourd'hui à l'agglomération, pour en faciliter la gestion.

Etre une ville propre et accueillante doit être une des priorités municipales.

Pour un espace public rénové et entretenu

Comme cela est le cas depuis 1995 pour les voies de circulation, nous encouragerons les copropriétés et/ou les bailleurs sociaux à rénover leur espace public répondant à l'intérêt général, comme l'allée Phillipe Deslandes. Cette voie privée à l'abandon a pourtant vocation à relier le quartier de la Grande-Île au centre village via la passerelle.

Nous demanderons aux bailleurs de la réhabiliter - en partenariat avec la Ville - puis de la rétrocéder dans le domaine public.

Allée Phillipe Deslandes

EN SAVOIR +

UNIFORMISER LES MODES DE GESTION, C'EST POSSIBLE !

Comme dans d'autres villes de l'agglomération, nous reprendrons la gestion de la propreté urbaine de l'ensemble des voies douces de la commune (trottoirs, sentes, pistes cyclables) par le biais d'une convention avec l'agglomération. A ce titre, cette dernière financera, sur la base de la moyenne des dépenses constatées par le passé, charge à la ville d'organiser le traitement de cette mission en interne ou avec des entreprises.

VOISINS SE FANE PEU A PEU

Voisins a longtemps été reconnue comme une ville fleurie et verdoyante. Aujourd'hui, sous prétexte de gestion « différenciée » et de précepte éco-responsable, nos espaces publics semblent parfois à l'abandon. Pire, chaque année, notre ville perd des arbres abattus et non remplacés.

Rue René Caudron

Sentes enherbées, parterres de fleurs non entretenus, espaces verts non tondus, notre ville est de moins en moins fleurie et les arbres disparaissent à vue d'oeil.

La gestion différenciée

Le principe de «gestion différenciée» est bénéfique pour la biodiversité, chaque espace est ainsi travaillé différemment en fonction de sa nature.

Mais sous prétexte de vertus écologiques, doit-on laisser les trottoirs sans entretien et des pots de fleurs fanées dans les rues ? Nous ne le croyons pas.

D'importantes économies ont été réalisées sur le fleurissement de notre ville et l'entretien de nos espaces verts depuis 6 ans. Il faut maintenant y remédier. Car c'est bien la place de la nature dans notre cadre de vie qui est en jeu.

Où sont nos arbres ?

Chaque aménagement urbain qu'il soit parking, rues ou trottoirs, a entrainé une réduction du nombre d'arbres.

Interpellée par de nombreux Vicinois à ce sujet, la municipalité a fini, pour combler ce déficit, par planter un verger sur les berges du bassin de la Sourderie.

Un verger ? Pourquoi pas. Mais cela ne suffira pas à combler les îlots de chaleur créés dans nos quartiers par la disparition des arbres.

Le temps des mauvais choix

Notre patrimoine végétal, quand il existe, n'est pas entretenu ou mal placé.

Un bon exemple : l'arbre du Jumelage ! Représentant notre amitié avec Irvine, ville jumelle écossaise, il a été planté en grande pompe par Madame le Maire dans le quartier de la Grande-île. Il est désormais mort sur pied faute d'entretien et d'un mauvais choix d'emplacement.

Au delà de ce triste exemple, notre patrimoine végétal est livré à lui-même. Et faute d'entretien ou d'élagage, il finit par détériorer son environnement comme en témoignent de nombreux trottoirs de notre ville.

Banc perdu dans la nature !

L'état des trottoirs !

LE CONSTAT

- ARBRES ABATTUS ET NON REMPLACÉS

- FLEURISSEMENT EN BERNE

- DÉTÉRIORATION DE L'ENVIRONNEMENT

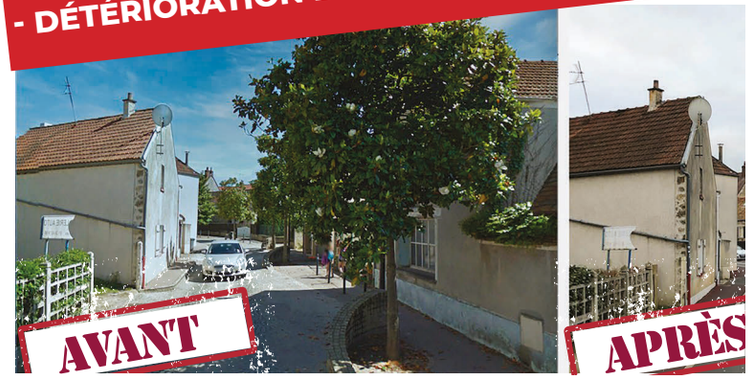

Les arbres disparaissent, exemple rue aux

DU VÉGÉTAL DANS NOS QUARTIERS !

Pointe Bretonnière

Nous sommes partisans d'une ville verte, fleurie, entretenue et responsable. Nous développerons des méthodes de gestion permettant de concilier l'entretien régulier de nos espaces verts sans pour autant renoncer à être exemplaires en terme de préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Les arbres, notre priorité

Le végétal doit reprendre sa place dans notre ville. Tout aménagement (réfection de route ou trottoirs) doit être l'occasion de replanter des arbres et des végétaux. Leur présence valorise et apaise notre cadre de vie, ils participent à la dépollution de l'air et, l'été, à abaisser la chaleur des sols. Enfin, ils sont des refuges de biodiversité.

Végétalisation de l'espace public

Nous entamerons un programme de réfection des cours d'école pour les adapter à la méthode OASIS (cf Vivre Ensemble 2) expérimentée à Paris. L'objectif étant de réintroduire du végétal et de l'ombrage naturel dans ces lieux parfois devenus, au fil du temps, essentiellement minéraux.

Chaque aménagement urbain sera l'occasion pour nous de végétaliser l'espace public par la plantation de potagers partagés, de plantes aromatiques ou d'arbres.

Enfin, nous lancerons le permis de planter ! Celui-ci permettra aux riverains volontaires de végétaliser l'espace public aux abords de leur domicile.

Encourager la biodiversité

Le bassin de la Sourderie est aujourd'hui sous-exploité. Nous souhaitons en végétaliser les berges avec des plantes (roseaux, joncs) qui permettent d'améliorer la biodiversité et le développement des poissons. Nous y installerons également une berge de nidification pour offrir un refuge de ponte aux oiseaux.

Nous installerons des nichoirs à mésanges pour lutter contre la faune invasive.

Des plantations pérennes

Nous devons mettre en cohérence nos modes de gestion et nos capacités financières : plantation de graminées, de fleurs persistantes ou de prairies fleuries, nos espaces verts peuvent être valorisés sans pour autant entrainer des dérapages budgétaires ou contredire nos ambitions en terme de développement durable.

Fleurs au centre-ville

NOS ENGAGEMENTS

- PLANTER DES ARBRES PARTOUT OÙ CELA EST POSSIBLE NOTAMMENT DANS LES ÉCOLES AVEC DES COURS OASIS
- CRÉER UN PERMIS DE VÉGÉTALISER
- INSTALLER DES POTAGERS URBAINS
- PROTÉGER LA FLORE ET LUTTER CONTRE LA FAUNE INVASIVE EN INSTALLANT DES NICHOIRS À MESANGES
- VÉGÉTALISER LES BERGES DU BASSIN DE LA SOURDERIE AVEC BERGE DE NIDIFICATION

VOISINS : ELDORADO DE L'URBANISME LOW COST ?

A son arrivée en 2014, pour donner gage après son élection, Alexandra Rosetti freine les projets d'urbanisme de la ville. Résultat : en fin de mandat, pour échapper à la carence et à la prise en main par le préfet des droits d'urbanisme, elle se jette à corps perdu dans des opérations d'aménagement peu qualitatives, quitte à lever certaines protections du PLUI.

Pour faire face à la pression des promoteurs, Alexandra Rosetti, en tant que vice-présidente de l'agglomération (SQY), a rédigé et fait voter une **« Charte de la promotion immobilière »**.

Elle a pour objectif de renforcer la qualité des bâtiments et le cadre de vie avec notamment certaines obligations pour les constructeurs.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE LA CHARTE

- 10% D'ESPACES VERTS DE PLEINE TERRE SUPPLÉMENTAIRES PAR RAPPORT À LA NORME PLUI,

- 10% DE STATIONNEMENTS VISITEURS EN PLUS,

- DES ESPACES EXTÉRIEURS ADAPTÉS AUX JEUNES ENFANTS,

- UNE GESTION DES EAUX DE PLUIE OPTIMISÉE,

- L'ORGANISATION D'UNE RÉUNION DE LANCEMENT DE CHANTIER AVEC LES RIVERAINS.

Mais pourquoi ne pas appliquer cette charte à Voisins ?

En observant les opérations en cours, il apparaît que le Maire sortant n'a pas respecté ou fait respecter cette charte qu'elle a pourtant elle-même rédigée et votée.

LA POSTE

La ville a laissé un promoteur acheter les locaux de la poste pour y réaliser 18 logements.

Sous prétexte d'en réduire la hauteur, le Maire sortant pour faciliter l'équilibre financier de l'opération autorise **pour la première fois à Voisins,** la construction d'un immeuble sans parking souterrain.

Les 20 places de stationnement seront réalisées en surface, en remplacement des espaces verts et des places de parking jusqu'ici publiques.

RUE HÉLÈNE BOUCHER

Deux immeubles d'un total de 18 appartements sociaux y seront réalisés. Encore une première à Voisins ! **On tourne le dos au principe de mixité sociale**.

Ces deux immeubles seront dépourvus de parkings souterrains.

Le « cœur d'ilot », habituellement fleuri ou dédié à des espaces verts communs, est aménagé en parking à ciel ouvert !

Et enfin, finie la sente piétonne entre les rues des Poiriers et Hélène Boucher.

La Poste

30 rue Hélène Boucher

La ferme Royer

Oxigen à la Grande-Île

LE CONSTAT

- DES PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS À LA VA-VITE POUR DES OPÉRATIONS PEU QUALITATIVES
- REMISE EN CAUSE DE LA MIXITÉ SOCIALE
- DENSIFICATION DU CENTRE VILLAGE ET DES QUARTIERS EXISTANTS
- MODIFICATION DU PLUI AU PROFIT DES PROMOTEURS
- ABANDON DES PARKINGS SOUTERRAINS POUR EN CRÉER EN SURFACE SUPPRIMANT AINSI DES ESPACES VERTS

LA FERME ROYER

Malgré l'idée émise par un restaurateur de la ville d'y établir un « restaurant et hôtel de charme », la ferme a été cédée à un promoteur pour y construire 29 appartements.

Le PLUI a été dévoyé pour en maximiser la hauteur et la densité.

L'un des bâtiments, pourtant répertorié remarquable, a été déclassé pour faciliter l'opération.

Enfin, la cour pavée (issue des carrières royales) sera démentelée pour construire le parking souterrain, puis repavée avec des matériaux contemporains...

OXIGEN À LA GRANDE-ÎLE

Ce sont 110 appartements répartis sur trois immeubles.

Si la construction de logements sur cette zone d'activité délaissée nous semble correspondre aux besoins de la commune, **ce projet vient une fois encore densifier un quartier déjà très dense en habitats collectifs et dépourvu d'espaces verts.**

NOS ENGAGEMENTS

- RÉDUIRE LA DENSITÉ DES PROJETS DE CONSTRUCTION PROGRAMMÉS
- ÉTENDRE L'HABITAT SUR LE PARC D'AFFAIRES DU «VAL SAINT-QUENTIN» POUR PRÉSERVER NOS QUARTIERS
- PAS DE NOUVEAUX LOGEMENTS SANS NOUVELLES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS
- ASSURER LA MAÎTRISE PAR LA VILLE DE L'URBANISATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DES TILLEULS
- FAVORISER LA CRÉATION D'ESPACES VERTS ET D'AIRES DE JEUX DANS LES NOUVELLES RÉALISATIONS
- RENDRE À NOUVEAU OBLIGATOIRE LA CRÉATION DE PARKINGS SOUTERRAINS POUR LES IMMEUBLES
- RENOUER AVEC LES PRINCIPES D'UNE VÉRITABLE CONCERTATION DES RIVERAINS

EN SAVOIR +

SOUS LES VOITURES, DES ESPACES VERTS ?

Nos anciens règlements d'urbanisme prévoyaient la création de parkings souterrains obligatoires pour la construction de tout logement collectif (immeuble), ce qui représente une contrainte technique et financière pour les promoteurs. Pour favoriser la baisse du coût de construction de logements, le Maire sortant a glissé dans le PLUI la possibilité pour les promoteurs de réaliser leurs parkings en surface. Mais la taille des parcelles ne suffisant pas a accueillir les bâtis, les espaces verts et les parkings, la dernière modification du PLUI autorise désormais des places de parking en remplacement des espaces verts !

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?

LE CONSTAT

-1 300 LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ET 3 500 NOUVEAUX HABITANTS

- AUCUNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE

- DENSIFICATION DU CENTRE-VILLAGE

- AUCUNE VISION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AVEC L'ARRIVÉE DE 2 880 LOGEMENTS À GUYANCOURT

Alors que notre ville est la cible de nombreux promoteurs attirés par les perspectives d'opérations immobilières peu risquées, le maire sortant et son équipe semblent dépourvus de toute stratégie permettant de donner un sens à une évolution urbaine que nous savons pourtant devenue inéluctable. L'atterrissage risque d'être douloureux.

A ce jour, Voisins, comme bon nombre de villes d'Île-de-France, est confrontée à une double difficulté :

1/ L'obligation SRU (loi solidarité sur le renouvellement urbain) d'atteindre **25% de logement social d'ici 2025,**

2/ **Une forte pression foncière** due à l'importance de la demande de logements en Île-de-France et à l'attractivité de notre ville.

Pour répondre à ces deux difficultés tout en maîtrisant la qualité de notre cadre de vie, nous devons établir et partager avec les Vicinois une véritable stratégie de développement urbain, qui permettra de répondre aux besoins de demain.

Le supplice du coup par coup

En l'absence de vision politique et de stratégie de l'équipe sortante, Madame le Maire se retrouve devoir céder des permis de construire au coup par coup à des promoteurs, pour permettre la construction de multiples opérations sans cohérence d'ensemble.

C'est dans ce contexte que notre ville s'apprête à accueillir plus de 1300 logements supplémentaires, soit près de 3 500 nouveaux habitants, sans qu'aucune nouvelle infrastructure ou équipement ne soit prévu.

Et pourquoi s'arrêter là ?

Le Maire a abandonné à un établissement public foncier l'urbanisation d'un nouveau quartier au centre-village sur la zone d'activité des Tilleuls (Voir p. 12).

Sans oublier Guyancourt qui avance sur l'urbanisation du quartier de la Gare qui prévoit 2 880 logements et 130 000 m2 d'activités !

Curieuse vision d'ensemble du territoire de notre vice-présidente de SQY en charge de l'urbanisme...

Parc d'affaire du val Saint Quentin vu du ciel

QUE SERA VOISINS EN 2030 ?

Nous avons souhaité vous livrer ici notre travail d'anticipation en nous projetant en 2030 en envisageant les réponses à nos besoins et obligations d'urbanisation.

Les contraintes de l'État

La Loi Solidarité de Renouvellement Urbain (SRU) ne nous laissera pas d'autre choix que de parvenir à 25% de logements sociaux (18,5% à ce jour).

Si tout le monde s'accorde à dire que nous n'y parviendrons pas d'ici 2025, nous devons apporter à l'État des garanties de notre bonne volonté. Sinon, nous pourrions être dépossédés de notre compétence aménagement.

Nous devons donc trouver les moyens de répondre à cette obligation dans une vision à court, moyen et long termes.

Tout cela en maîtrisant l'expansion urbaine de notre ville pour préserver son identité et l'équilibre actuel de nos quartiers.

Pour y parvenir, nous proposons de réduire la densité des projets de construction aujourd'hui envisagés, et de mieux répartir ce besoin sur l'ensemble de notre ville.

Repenser la ville sur la ville

Pour cela, il nous faut repenser la ville sur la ville et convertir à l'habitat des zones aujourd'hui mal exploitées ou en cours de mutation.

C'est le cas de la **Zone d'activité des Tilleuls** dont la mutation est d'ores et déjà enclenchée. Et nous devrons réfléchir au devenir du **parc d'affaires Val-Saint-Quentin**.

Ce parc d'affaires est aujourd'hui en partie délaissé par les entreprises, et l'arrivée d'une nouvelle offre massive de locaux d'activité sur le quartier gare de Guyancourt (130 000 m2) précipitera sa fermeture.

Il nous faut donc devancer ces conséquences et en tirer partie.

Nous devrons aussi corriger les erreurs du passé. Aujourd'hui, **le parc tennistique de Maurice Laure** situé en plein centre-village doit se redynamiser pour garantir son attractivité.

Pour cela, le Tennis Club doit étendre son offre ce qui semble impossible actuellement en raison de la proximité immédiate d'habitations.

Nous devrons également trouver dans ce domaine des solutions.

NOS ENGAGEMENTS

- **RÉDUIRE LA DENSITÉ DES PROJETS DE CONSTRUCTION PROGRAMMÉS**
- **ÉTENDRE L'HABITAT SUR LE PARC D'AFFAIRES DU «VAL SAINT-QUENTIN» POUR PRÉSERVER NOS QUARTIERS**
- **PAS DE NOUVEAUX LOGEMENTS SANS NOUVELLE INFRASTRUCTURE OU ÉQUIPEMENTS**
- **ASSURER LA MAÎTRISE PAR LA VILLE DE L'URBANISATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DES TILLEULS**

NOUS DEVONS CONSERVER LA MAÎ

Pour cela, il nous faut accepter les contraintes qui nous sont imposées aujourd'hui, tout en réu une stratégie d'aménagement qui nous permettra à son terme de répondre à nos obligations cette stratégie et leur planification.

FOCUS /// 2021

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DES TILLEULS

La modification des droits à construire de cette zone d'activité dans le PLUI semble avoir aiguisé l'appétit des promoteurs qui lorgnent depuis sur cette emprise foncière de 40 000 m².

Le périmètre de protection mis en place par la ville prendra fin en septembre 2021.
Il nous faut d'ici là définir nos attentes et nos principes d'urbanisation sur cette zone aujourd'hui classée mixte (activité et logement).

OBJECTIFS

› Récupérer la pleine maîtrise de l'urbanisation de cette zone
› Permettre le renouvellement de cette architecture aujourd'hui moribonde
› Maintenir l'activité économique existante
› Percer une entrée/sortie sur le RD 36
› Tirer profit de cette opportunité : résidence seniors, pôle santé,...

FOCUS /// 2024

QUARTIER DE LA REMISE

L'aménagement de ce nouveau quartier de Voisins à l'étude depuis plus de 10 ans se concrétise. Les premiers permis de construire viennent d'être déposés.

Si le positionnement du centre paroissial et de la piste de Bicross sont actés, il est encore temps d'affiner la répartition spatiale des immeubles de logements qui y sont programmés.

A ce jour, **le choix de concentrer l'urbanisation de ce quartier sur 5 des 9 hectares disponibles entraîne une surdensification de l'habitat** (certaines façades d'immeubles n'étant distantes entre elles que de 6 mètres).

Cette densification conduit à opposer sur la rue de la Remise des immeubles face aux maisons des résidences existantes.

OBJECTIFS

› Abaisser la densité du programme en répartissant mieux le besoin sur les surfaces disponibles.
› Repositionner des maisons de ville en bordure de la rue de la Remise.
› Repositionner les équipements publics (pôle petite enfance et maison de quartier) en entrée de quartier.
› Garantir le dépose-minute du collège.
› Réétudier la desserte des véhicules du quartier.

TRISE DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

ssissant à en faire les opportunités de demain. Nous devons établir SRU, et qui stabilisera l'urbanisation de notre ville. Voici un focus sur les quatre piliers de

FOCUS /// 2025

CONVERSION EN ÉCO-QUARTIER DU PARC D'AFFAIRES VAL-SAINT-QUENTIN

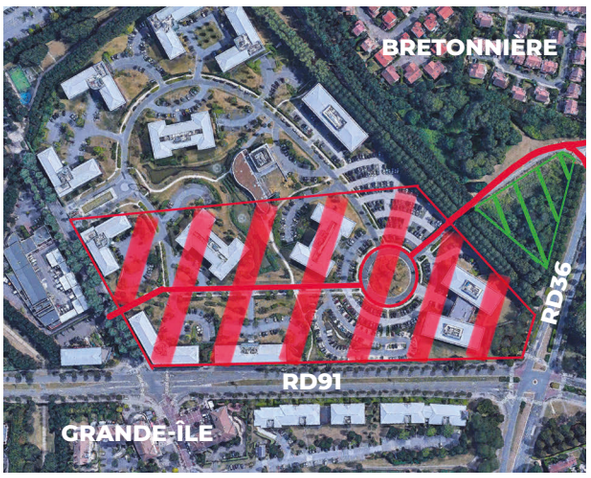

Nous convertirons au logement tout ou partie du parc d'affaires du Val-Saint-Quentin en le transformant en un véritable éco-quartier.

Ce parc d'affaires est aujourd'hui en partie délaissé par les entreprises, et l'arrivée d'une nouvelle offre de locaux d'activité sur le quartier de la gare de Guyancourt précipitera sa fermeture. Grâce à cette opération de renouvellement urbain, nous serons en mesure à la fois de répondre à nos obligations de construction tout en garantissant l'équilibre actuel de nos quartiers.

La partie sud de la pointe Bretonnière (en vert sur le plan) préservée des regards par des rideaux d'arbres, pourra accueillir le cimetière communal.

Et la circulation dans tout ça ? Cette zone sera desservie facilement grâce à la proximité du RD91 et du RD 36.

OBJECTIF

› Préserver le caractère actuel de nos quartiers en répartissant mieux le besoin de logements sur le territoire de la commune.

FOCUS /// 2027

TRANSFERT DU CLUB DE TENNIS

Le club de tennis situé actuellement au Parc Maurice-Laure doit, pour se développer étoffer son offre sportive. Son positionnement actuel, au coeur du centre-village, rend toute extension impossible.

Nous proposerons au tennis club de le déplacer sur les terrains de sport du champ du Loup. Ce transfert viendra conforter l'activité du club de rugby qui bénéficiera également de locaux dédiés à proximité immédiate de son terrain.

Ce transfert sera financé par la construction de pavillons sur l'emprise déjà urbanisée du Tennis club.

Le parc sera classé définitivement en espace vert protégé (en vert sur le plan).

OBJECTIFS

› Préserver l'aspect résidentiel du centre-village.
› Permettre le développement du club de tennis.
› Classer le jardin du Parc Maurice-Laure en espace vert protégé.

2025
VAL ST QUENTIN

2027
TENNIS CLUB

GESTION ET ENTRETIEN DE NOS VOIRIES
COMMENT NE PAS S'Y PERDRE ?

Comme c'est le cas pour nos espaces verts et sentes piétonnes, nos voies de circulation et pistes cyclables sont aujourd'hui gérées par 3 entités administratives différentes : Ville, Agglomération et Département. Résultat : d'un côté on refait des rues résidentielles pourtant en bon état, de l'autre des voies plus fréquentées sont totalement délabrées.

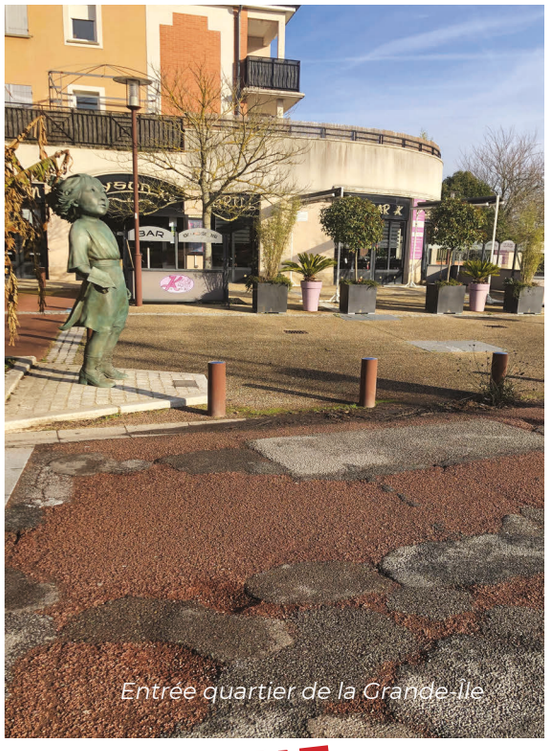

Entrée quartier de la Grande-Île

Mais qui fait quoi ?

C'est à s'y perdre ! Qui ne s'est jamais posé la question de la cohérence en voyant des travaux de voiries débuter au coin de la rue ?

Qui peut bien décider de refaire une rue en bon état, quand le boulevard voisin semble à l'abandon ?

C'est là, à nouveau, le fruit de modes de gestion non concertés entre les différents acteurs du territoire que sont la Ville, l'Agglomération et le Département. Ce phénomène s'est malheureusement accéléré ces derniers temps, période électorale oblige...

L'exemple le plus criant étant sûrement la réfection totale de la rue Henri Matisse à la Bretonnière, tandis que l'Avenue de la Grande-Île semble, elle, oubliée.

Aucune programmation des travaux

A ce jour, malgré nos demandes répétées en conseil municipal, la programmation pluriannuelle de réfection des rues n'a pas été rendue publique. Mais existe-t-elle ?

Comment imaginer alors qu'elle puisse faire l'objet d'une programmation concertée de tous les acteurs, y compris les ASL ?

Et lorsque la municipalité finit par obtenir de SQY la réfection de la rue Hélène Boucher, celle-ci est réalisée en plein printemps, sans concertation avec les commerçants et sans traitement des trottoirs laissés à l'abandon.

LE CONSTAT

- DES TRAVAUX INCOHÉRENTS
- AUCUNE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES TRAVAUX
- DES RUES OUBLIÉES
- AUCUNE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

Rue Hélène Boucher

NOS ENGAGEMENTS

- RÉFECTION DE L'AVENUE DE LA GRANDE-ÎLE DÈS 2020
- DÈS 2020 : AUDIT DES VOIES DE CIRCULATION DE LA VILLE AFIN DE DÉTERMINER LEUR ÉTAT ET DÉFINIR LA PROGRAMMATION DE LEUR RÉFECTION
- CONVENTION AVEC L'AGGLOMÉRATION POUR REPRENDRE L'ENTRETIEN DE NOS PISTES CYCLABLES
- SÉCURISATION DES VOIES GRÂCE À UN MEILLEUR ENTRETIEN
- CIRCULATION DOUCE DANS CHAQUE NOUVEAU PROGRAMME IMMOBILIER POUR FAVORISER L'USAGE DU VÉLO

Centre village, le matin

Rue aux fleurs

LA CIRCULATION, ÇA COINCE !

Depuis de nombreuses années, chaque matin, notre ville est saturée par une circulation de transit venant de la vallée de Chevreuse et cherchant à relier Versailles et les interconnexions autoroutières de SQY. Faute de solutions efficaces, pour contourner les points de blocage, des milliers d'automobilistes font le choix de traverser le centre-ville et nos quartiers.

Faute de courage politique et de stratégies partagées avec nos partenaires (Département, Agglo, villes voisines), les solutions techniques et investissements, pourtant prévus de longue date pour fluidifier la circulation, n'ont jamais été réalisés.

Aujourd'hui, Voisins sert de « barrage de retenue » pour le flot de circulation de la vallée de Chevreuse, et pour préserver de l'engorgement les interconnexions autoroutières de SQY.

Echangeur des Garennes

Mais l'État vient de confirmer le lancement en 2020 de la construction de l'échangeur des Garennes (au niveau du rond point des Sangliers). Cet aménagement essentiel conjugué au besoin d'acheminer des voyageurs à la future gare du Guyancourt, représente une opportunité historique pour Voisins de débloquer la situation actuelle et voir enfin ces aménagements réalisés.

Mais nous ne voulons pas attendre encore de nombreuses années avant que les études soit réalisées, ou bien nous satisfaire d'aménagements sous-dimensionnés.

C'est pourquoi, dans un document spécifique publié en début de campagne, nous formulons des solutions à court, moyen et long termes, allant du réaménagement de carrefours à la création de mini-tunnels.

Retrouvez toutes nos solutions en flashant le code ci-contre.

LE CONSTAT

- UNE VILLE SATURÉE PAR LA CIRCULATION DE TRANSIT
- UN CENTRE-VILLE ASPHYXIÉ
- UNE ABSENCE TOTALE DE STRATÉGIE
- UN DÉVELOPEMENT DE VILLE ANARCHIQUE

NOS ENGAGEMENTS

- FLUIDIFIER LA CIRCULATION DE TRANSIT POUR PRÉSERVER NOS QUARTIERS
- RÉAMÉNAGER ET PRÉSERVER LA RUE DE LA MÉRANTAISE
- ÊTRE ACTEUR DU DIALOGUE AVEC NOS PARTENAIRES (DÉPARTEMENT, SQY, RÉGION)
- PERCER DEPUIS LA ZONE D'ACTIVITÉ DES TILLEULS UN NOUVEL ACCÈS À LA RD 36
- S'OPPOSER AU DÉVOIEMENT DE LA RD 91 VERS LA BRETONNIÈRE

NOS ENGAGEMENTS POUR VOISINS

- RENDRE LA VILLE PROPRE
- REVÉGÉTALISER NOS QUARTIERS
- RÉDUIRE LA DENSITÉ DES PROJETS DE CONSTRUCTION PROJETÉS
- CONVERTIR À L'HABITAT LE PARC D'AFFAIRES DU VAL SAINT-QUENTIN
- CONSERVER LA MAÎTRISE DE L'URBANISATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DES TILLEULS
- FAVORISER LA CRÉATION D'ESPACES VERTS ET D'AIRES DE JEUX DANS LES NOUVELLES RÉALISATIONS
- FLUIDIFIER LA CIRCULATION DE TRANSIT
- DÉVELOPPER, ENCOURAGER ET SÉCURISER LES CIRCULATIONS DOUCES
- PROMOUVOIR L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN.

Ne pas jeter sur la voie publique

Restons connectés !

contact@unispourvoisins.fr

Rendez-vous sur : OAfonsoUPV

06 95 16 34 78

Rendez-vous sur : @OAfonsoUPV

www.unispourvoisins.fr

À RETROUVER PROCHAINEMENT

NOS PROPOSITIONS

+ UNE VILLE PLUS VERTE ET ÉCO-RESPONSABLE
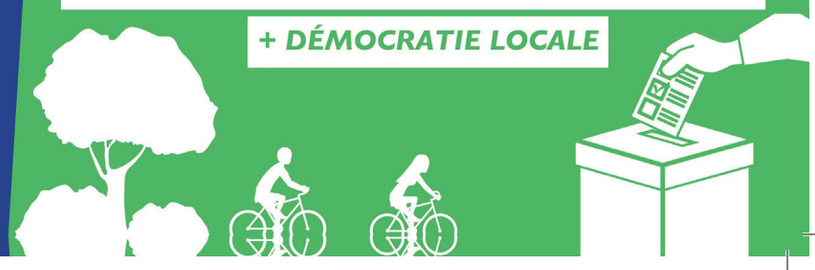
+ DÉMOCRATIE LOCALE